

**Groupe scolaire de Felleries
20, rue des Ecoles 59740 Felleries
Circonscription de Jeumont**

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 OCTOBRE 2019

Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 14/10/2019	Emargement Approbation du PV	Membres avec voix consultative présents
Alice Dehen	Professeur	X		<p align="center">Anita Plumart, Franluc Van Der Goten</p> <p align="center">Sonia Lussiez, Clotilde Pétus, Angélique Lambot, Amélie Gérard, Angèle Garbe</p>
Estelle Durant	Professeur	X		
Quentin Lobry	Professeur	X		
Jocelyn Somon	Directeur Professeur	X		
Adèle Lefèbvre	Professeur	X		
Virginie Plumecocq	Professeur	X		
Pascal Noyon	Maire	X		
Maryse Bernard	Conseillère municipale	X		
Chantal Naert	dden	X		
Sébastien Ribardièrre	Représentant(e) des Parents	X		
Simone Grabowecki	Représentant(e) des Parents	X		
Virginie Evrard	Représentant(e) des Parents	X		
Stéphanie Renuart	Représentant(e) des Parents	X		
Maud Brulé	Représentant(e) des Parents	X		

Ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1) Approbation du procès-verbal du 27 mai 2019 2) Présentation des membres du nouveau conseil d'école 3) Composition, organisation et attribution du conseil d'école 4) Compte-rendu des élections 5) Effectif et organisation interne de l'école 6) Aide aux enfants en difficulté | <ol style="list-style-type: none"> 7) Modification du règlement intérieur et vote 8) Présentation des évaluations nationales 9) Actions pédagogiques menées et envisagée 10) Bilan du partenariat avec la mairie 11) Bilan des exercices d'évacuation Incendie et validation des PPMS 12) Bilan financier de l'AEEF 13) Actions envisagées par les parents d'élèves |
|--|--|

1) Approbation du PV du 27 mai 2019

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du conseil du 27 mai 2019.

2) Présentation des membres du conseil d'école

Un petit tour de table a été fait pour que chaque personne présente puisse se présenter. Lors de ce conseil, les délégués de parents ont nommé leurs titulaires : Sébastien Ribardière, Simone Grabowecki, Virginie Evrard, Stéphanie Renuart, Maud Brulé. Mme Evrard sera la secrétaire de séance.

3) Composition, organisation et attribution du conseil d'école

M. Somon rappelle que tous les délégués de parents sont invités au Conseil, mais que seuls les 5 titulaires sont votants. Il rappelle également la composition de ce conseil (voir règlement de conseil joint).

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité ; il peut être modifié si 2/3 des membres votants du conseil sont présents lors de la délibération.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

4) Les élections 2019/2020

138 inscrits – 72 votants – 13 nuls soit 52,17% de participation.

Au sein de l'école

Mme Dehen, Mme Durant, M. Lobry remplaçant sur le poste de Mme Leurs, Mme Lefèbre, M. Somon, Mme Seys (jour de décharge du directeur, le lundi).

Les Accompagnantes d'élèves en situation de handicap : Mme Viviane Chauwel en maternelle et élémentaire et Mme Nancy Christiaens en élémentaire

L'Atsem, Mme Corinne Wastiaux en maternelle.

5) Les effectifs

106 élèves actuellement, 111 élèves après les vacances.

6) L'aide aux enfants en difficulté

⇒ Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) : pas d'intervention de ce réseau sur l'école, mais bonne prise en charge des enfants par l'équipe enseignante.

⇒ La MDPH (maison départementale des personnes handicapées) : intervient pour un besoin particulier, un handicap. Un aménagement, par exemple pour du matériel, est possible par la MDPH mais les enfants ont également besoin d'aide humaine ; au sein de l'école c'est Nancy Christiaens et Viviane Chauwel qui interviennent.

⇒ Le PPRE (plan particulier pour la réussite éducative) : les objectifs à atteindre sont définis par les parents, les élèves et l'équipe enseignante. Un contrat est mis en place avec un objectif à atteindre.

⇒ Le PAP (projet d'accompagnement personnalisé) : pas utilisé au sein de l'école.

⇒ Le PAI (projet d'accueil individualisé) : mis en place lorsqu'il y a un problème de santé (asthme) ; c'est un protocole définissant les produits à administrer à l'enfant en cas de soucis ; projet important établissant un lien avec la famille et qui permet de rassurer les parents.

⇒ Le décroisement : petits groupes d'élèves pris en charge par les enseignants pour une aide personnalisée.

7) Le règlement intérieur

Seul changement cette année, l'obligation de scolarisation des enfants à partir de 3 ans. Une adaptation scolaire est possible, les enfants peuvent faire la sieste chez eux mais les parents doivent en faire la demande écrite.

8) Présentation des évaluations nationales

2 sessions :

- La 1^e a eu lieu en septembre pour les CP/CE1
- Une seconde aura lieu en janvier pour les CP

L'objectif de ces évaluations est d'individualiser les parcours en remédiant aux problèmes identifiés. Chaque parent sera reçu par les instituteurs à l'issue de ces évaluations.

9) Les actions pédagogiques menées et envisagées

⇒ Les incorruptibles : C'est une association qui propose 5-7 livres par classe. Un vote a lieu en fin d'année pour élire leur livre préféré.

⇒ Le thème de l'année : « Les contes traditionnels et détournés »

⇒ La médiathèque de la 3 CA : Elle peut mettre à disposition une médiathèque, va prêter un tapis de lecture en maternelle le 8/11 après-midi après 15h, tapis adapté de la maternelle au CP.

La gestionnaire de la médiathèque propose d'organiser une finale départementale « les petits champions de la lecture » ; le but : théâtraliser une partie d'un texte tiré d'un livre.

⇒ La semaine des maths en mars : concours calculatrice, concours kangourou, koala , énigmes.

⇒ La chorale pour le Cycle 2 ; menée par Mme Lefevre et Soël de la 3CA qui, avec les CM, va mettre en place un spectacle musical, « La cuisine de Josquin ».

⇒ Concours des écoles fleuries en maternelle.

⇒ La fête du court métrage en mars – mise en place d'une programmation de courts métrages en classe adaptés au niveau.

⇒ Les APC : première période pour les CE1 – la fluence – à suivre, les ateliers informatiques, la lecture de contes, les entraînements pour les manifestations (cabaret/pièces de théâtre).

⇒ Le Brain gym : avec Marcelline, petits exercices permettant de se concentrer, d'écouter...etc

⇒ Le sport : escrime, piscine, danse, vélo pour les CM, acrogym, cirque, athlétisme.

A venir

⇒ Une programmation de sport sera construite par l'équipe pédagogique afin de recentrer l'activité physique dans les apprentissages des élèves.

⇒ L'utilisation des échecs, moyen de concentration. M Somon et Mme Dehen ont suivi une journée de formation à ce sujet. Mme Virginie Plumecoq va suivre également cette formation. Les actions seront mises en place durant l'année 2020/2021

⇒ Les nichoirs à oiseaux : le devis est en cours – traçage sur planche + assemblage + pose des nichoirs selon les espèces. Coopération pour leur fabrication entre les différents niveaux de classe.

⇒ Développer la coopération, l'échange entre les différents niveaux – Mise en place d'un marché des connaissances, les élèves pourraient partager un savoir et le transmettre à leurs camarades. Ce marché des connaissances sera expérimenté durant cette année scolaire.

⇒ Aménagement du jardin de l'école, définir les espaces.

Les dates à retenir

18 octobre : le goûter halloween – pâtisseries faites par les enfants et goûter commun ; les enfants sont invités à se déguiser.

8 décembre : le marché de Noël.

9 décembre : le spectacle de Noël pour toute l'école par une troupe de théâtre, à 15h. Coût 600 euros pouvant être pris en charge par l'AAEF mais une participation de l'amicale sera demandée.

20 décembre : Le goûter de Noël qui se terminera à 16h30.

10 avril : La fête du printemps – exposition et spectacle (contes mimés, ombres chinoises) – Les manifestations se dérouleront à la salle des fêtes – Cette fête remplacera la soirée Cabaret.

27 juin : La fête des écoles – elle se déroulera en maternelle et la salle des fêtes a été réservée pour cette occasion, parents, enfants, équipe pédagogique etc. Sont invités à se déguiser !

10) Le partenariat avec la commune

Un grand merci à la commune pour son investissement en cette année 2019/2020.

- Plus de 2000€ d'investissement dans du matériel de sport,
- La cour de récréation qui a été refaite et sécurisée.
- Les vidéos projecteurs TBI en CP/CE1 et en CE1/CE2.
- Les tables en maternelle.
- Les fournitures scolaires, 40 euros par enfant !

- La fusion des écoles, Intervention de Franluc Van Der Goten, adjoint chargé des travaux.

Le projet d'une future école est très coûteux pour la commune. De plus, un problème d'organisation se pose, celui du chantier dans la cour de récréation.

Si l'unification des écoles est impossible, l'autre idée serait de remettre aux normes l'école maternelle. Restera le problème de la cantine et de la salle de motricité.

L'idée d'une classe « Yourte » est relancée par M Somon. Cette idée avait été évoquée lors du conseil précédent comme une solution beaucoup moins coûteuse qu'une construction en dur. Cette solution semblait intéresser M le Maire qui a demandé à M Somon le site internet de l'entreprise. M.Van der Gotten ne connaît pas cette solution et ne peut se prononcer.

Le projet ne peut être défini et est à l'arrêt.

- La cantine : une réunion d'organisation aura lieu le 4 novembre à 17h30. Ce conseil de restauration réunira les différents acteurs et partenaires. En effet, des problèmes de comportement sont souvent observés. Les maternelles sont trop longtemps à table. La question de mettre en place 2 services est posée. M Somon indique qu'une demande de service civique a été faite et que cette personne pourrait être un renfort pour apaiser ce temps important dans la journée des enfants.

Autres sujets abordés :

- La classe de CP doit être connectée.
- L'ancien vidéo projecteur sera donné en maternelle.

11) Bilan des exercices d'évacuation Incendie et validation des PPMS

Les exercices d'évacuation incendie se sont déroulés correctement.

L'alarme incendie a été réparée en élémentaire mais celle de maternelle est déficiente. Obligation de l'ouvrir pour stopper l'alarme.

Les PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : M Somon n'a pas eu le temps de les réviser mais ils seront transmis à la mairie mi-novembre et un bilan des exercices sera présenté lors du prochain conseil d'école.

12) Bilan financier de L'AAEF

Sur le compte chèque : 2770,03 euros (après le remboursement de la SNCF)

400,63 euros sur le livret A

13) Actions envisagées par les parents d'élèves

Mme Lambot a soulevé le problème du respect, de l'intimidation, de l'exclusion, des insultes.

Mme Tallifet, psychologue de la circonscription, a proposé son aide à l'école et pourrait intervenir pour des échanges entre les parents.

Il a été évoqué de :

- Faire intervenir la gendarmerie

- Faire des scénettes filmées par les enfants et en faire une projection avec les parents, peut-être suivie d'un débat ou faire des scénettes directement, participation des parents aux saynètes.

L'idée doit être discutée et organisée par les représentants des parents d'élèves lors d'une prochaine rencontre. L'équipe enseignante est à l'écoute et est prête à s'investir aux côtés des parents. Le projet devrait être proposé à l'équipe pédagogique le lundi 2 décembre.

Pas d'autres questions ne sont soulevées par les parents d'élèves. Monsieur Somon déclare donc le conseil terminé.

Signature du président

Signature de la secrétaire